

INFINI DRIVE



Conception d'un "standard" de recharge de véhicules électriques pour les flottes d'entreprises et de collectivités

VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET
INFRASTRUCTURES DE RECHARGE

■ Contexte

L'arrivée du véhicule électrique et le passage à la mobilité électrique constitue un changement de paradigme pour les gestionnaires de flotte, les gestionnaires du réseau de distribution de l'électricité et les utilisateurs.

Le pari d'un développement réussi du véhicule électrique passe notamment par la maîtrise de l'écosystème entourant le véhicule (réseau électrique, bornes de recharge et utilisateurs notamment).

En juillet 2012, un plan gouvernemental dédié à l'automobile a été présenté, incluant dans ses priorités le soutien au déploiement des infrastructures de recharge. Le projet INFINI DRIVE s'inscrit donc dans le prolongement de la politique gouvernementale et de la commande groupée de véhicules électriques qui a permis d'aboutir à une offre de véhicule électrique viable du point de vue technique et économique.

■ Objectifs

Le projet INFINI DRIVE vise à concevoir un standard de dispositif de recharge pour les flottes captives de véhicules électriques. Il met à disposition des entreprises et des collectivités un système intelligent et communiquant entre le véhicule, la borne, le réseau électrique et le système d'information existant, approprié à leur usage et environnement, au-delà des aspects techniques.

L'objectif du projet est donc de sécuriser la disponibilité d'infrastructures de recharge pour une conversion massive de flottes captives au véhicule électrique. Les infrastructures déployées devront couvrir l'ensemble des besoins des exploitants de flotte, notamment les contraintes d'exploitation et la rentabilité économique, tout en faisant le meilleur usage des réseaux et des moyens de production d'électricité.

■ Déroulement

Les tests à grande échelle se déroulent sur douze sites ERDF et La Poste, répartis sur tout le territoire. Ils débuteront mi-2012 et seront effectués sur une centaine de véhicules électriques.

Les expérimentations menées sont réalisées à partir de scénarii de référence qui correspondent à l'utilisation des véhicules électriques de façon équivalente aux véhicules thermiques.

Les tests qui impliquent les utilisateurs, pour diagnostiquer leurs usages et identifier leurs besoins, s'achèveront en 2013.

PROJET ACCOMPAGNÉ
PAR L'ADEME DANS LE
CADRE DU PROGRAMME
VÉHICULE DU FUTUR DES
INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Durée : 2 ans
Démarrage : juin 2012
Montant total projet : 9 M€
Dont aide PIA : 3,4 M€
Forme de l'aide PIA :
subventions et avances
remboursables
Localisation :
Nantes (Pays de la Loire)
Grenoble (Rhône Alpes)
Nice (PACA)
Paris (Ile de France)

Coordonnateur



Partenaires



Sites d'expérimentations

■ Résultats attendus

Innovation

Le projet va permettre le développement d'une gestion intelligente de la recharge des véhicules dans le cadre de flottes captives, qui comptent parmi les premiers utilisateurs et acheteurs potentiels de véhicules électriques ou hybrides.

Economique et social

Un bilan de l'expérimentation sera dressé à la fin du projet et permettra la publication d'un livre vert des infrastructures de recharge spécifique aux flottes captives de véhicules électriques, mis à disposition des entreprises et collectivités.

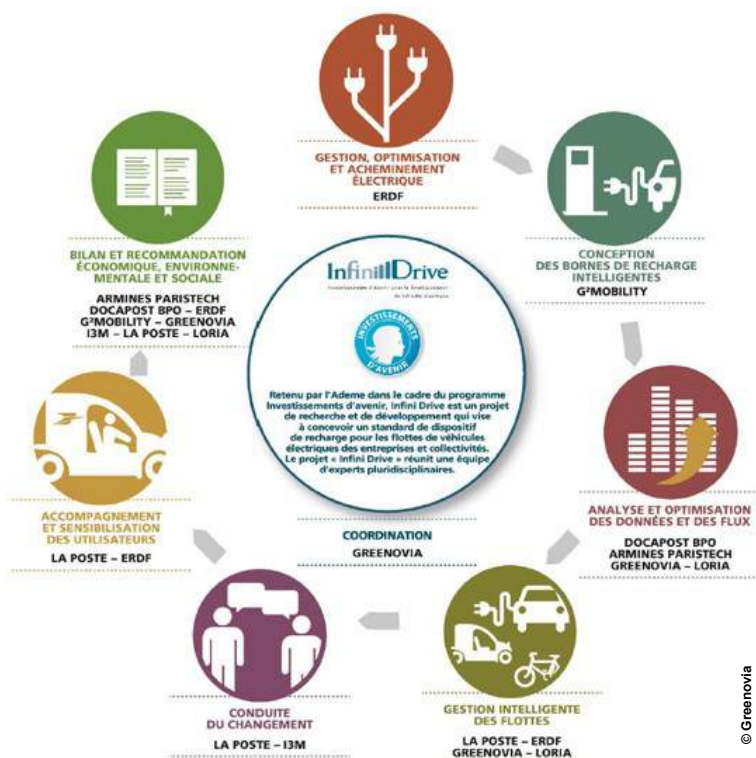
Environnement

Par ses expérimentations au niveau local impliquant les utilisateurs, le projet répond au mieux à leurs besoins et contribue ainsi à favoriser le développement du véhicule électrique.

■ Application et valorisation

A travers la publication d'un « Livre Vert pour les infrastructures de recharge de flottes captives » à la fin du projet, qui a pour objectif de servir de référence aux entreprises et collectivités cherchant à s'équiper en systèmes de recharge, le projet INFINI DRIVE vise précisément à définir un système qui garantisse :

- La performance économique : rentabilité et viabilité économiques (coût total de possession équivalent à un véhicule thermique avec une approche minimaliste des équipements juste adaptés aux besoins) ;
- La performance environnementale : minimisation de l'impact environnemental d'un déploiement d'infrastructures de recharge et de véhicules électriques ;
- La performance d'exploitation : gestion performante et simple des infrastructures et des véhicules (en fonction des usages, du type de véhicule, de l'état du réseau électrique et du service de recharge) ;
- La sécurité des personnes et la fiabilité des moyens ;
- L'acceptation par les utilisateurs : accompagnement des usagers dans l'appropriation des véhicules électriques et des infrastructures de recharge.



Lancement du projet INFINI DRIVE

Contact

Greenovia
01 44 73 83 81
contact@greenovia.fr

Site : www.greenovia.fr

Pour en savoir plus

www.ademe.fr/invest-avenir